



Programme de formation Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes (SSIAP) niveau 1

Durée (hors examen) : 9 jours - 67 heures

Code module : SSIAP 1

Numéro RS : RS5641

Tarif :

Formation inter-entreprise : 900 euros HT/stagiaire

Formation intra-entreprise : sur devis

OBJECTIFS

- Effectuer l'entretien et les vérifications élémentaires des installations et équipements de sécurité
- Appliquer des consignes de sécurité
- Lire et manipuler des tableaux de signalisation
- Effectuer des rondes de sécurité et surveillance des travaux
- Assurer la surveillance au PC
- Passer des appels et réceptionner les services publics de secours
- Pratiquer le secours à victimes
- Porter assistance à personnes
- Mettre en œuvre des moyens de secours et de mise en sécurité

PRÉREQUIS

Pour entrer en formation visant la certification le candidat doit:

- Être titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme suivantes :
 - AFPS ou PSC 1, de moins de deux ans ;
 - sauveteur secouriste du travail (SST) ou PSE 1, en cours de validité ;
- satisfaire à une évaluation, réalisée par le centre de formation, de la capacité du candidat à rendre compte sur la main courante des anomalies constatées lors d'une ronde et à alerter les secours ;

SECURICONULT

Siège situé au : 85 rue de la bimoise – 62650 CLENLEU

Tél : 06.76.16.35.60 – Mail : admin@securiconsult.fr – Site : www.securiconsult.fr

Siret : 814 072 849 00031 – Numéro de déclaration d'activité : 32 59 10474 59 auprès du préfet de la région des Hauts-de-France. V2_16_07_2025



- être apte physiquement, cette aptitude étant attestée par un certificat médical datant de moins de trois mois.

OUTILS ET METHODES D'ÉVALUATION

Point en amont de la formation avec restitution du besoin client.

Point en fin de journée de formation, recueil des impressions, régulation sur les autres journées en fonction de l'évolution pédagogique.

Évaluation à chaud en fin de formation, débriefing sur l'écart éventuel, formalisation d'une régulation sur les points soulevés. Réalisation de QCM avec le logiciel QUIZZBOX et du fichier QCM blanc édité par le ministère de l'intérieur.

Nous disposons du matériel suivant afin d'assurer pleinement la formation :

- Un Clapet Coupe-Feu diamètre CR120 MM (avec contrôle de positions)
- Un Volet désenfumage 300 x 360 (avec contrôle de positions)
- Un inter coupe batterie
- 1 coupure alim 220 V
- Deux blocs secours (1 antipanique 400 lumens 1h et 1 évacuation 45 lumens 1h) avec une télécommande BT 12 V
- Une alimentation 220 x 24 volts avec disjoncteur
- Un système de sécurité incendie de catégorie A (1 Alarme incendie type 1 marque Finsécur , modèle KARA8UP avec CMSI et UGA / ECS)
- Un détecteur de fumée
- Un détecteur thermique
- Un déclencheur manuel
- Un diffuseur Lumineux
- Un diffuseur sonore
- Un indicateur d'action
- Une AGS
- Une ventouse 24 V à rupture (pour simulation porte coupe-feu
- Différents extincteurs (eau, poudre, CO2), Modèle CO2 et Eau en coupe ;
- aire de feu permettant de justifier l'emploi d'un bac à feux écologiques à gaz ;
- robinet incendie armé (cf convention de mise à disposition) ;
- Valise pédagogique 6 têtes de sprinklers
- Appareils émetteurs-récepteurs (1 jeu), modèle de points de contrôle de ronde ;
- Modèles d'imprimés, (registre de sécurité, permis de feu, autorisation d'ouverture, consignations diverses) ;
- Registre main courante sécurité : Journal de suivi des événements relatifs à la sécurité dans les établissements
- Un générateur de flammes écologique
- Logiciel QUIZZBOX avec 10 télécommandes.

MOYENS D'ENCADREMENT DE LA FORMATION

SECURICONSULT

Siège situé au : 85 rue de la bimoise – 62650 CLENLEU

Tél : 06.76.16.35.60 – Mail : admin@securiconsult.fr – Site : www.securiconsult.fr

Siret : 814 072 849 00031 – Numéro de déclaration d'activité : 32 59 10474 59 auprès du préfet de la région des Hauts-de-France. V2_16_07_2025



SECURICONSULT s'engage à adapter chaque formation aux besoins réels du stagiaire. L'animation est basée sur une pédagogie active, avec des exercices pratiques et personnalisés qui permet l'ancrage en temps réel.

LIEUX DE FORMATION

Formation dispensée en INTRA ou en INTER suivant les besoins du client.

MODALITES ET DELAIS D'ACCÈS

Pour l'inscription : Merci d'adresser votre demande d'inscription au référent pédagogique cité ci-après.

Les dates de sessions seront communiquées dès votre demande d'inscription.

Si prise en charge par un OPCO : vous devez en faire la demande à votre OPCO un mois avant le démarrage de la session.

CONTACT

Antoine LECOUTRE – Référent pédagogique et référent handicap

Téléphone : 06.76.16.35.60

Mail : admin@securiconsult.fr

ACCESSIBILITÉ

Si un bénéficiaire a des contraintes particulières liées à une situation de handicap, veuillez contacter au préalable le référent handicap afin que nous puissions dans la mesure du possible adapter l'action de formation et vous permettre de suivre celle-ci dans les meilleures conditions en accord avec votre employeur.

Il appartient au client de s'assurer que les locaux soient conformes et accessibles aux personnes en situation de handicap.

PROGRAMME

La formation SSIAP 1 s'articule autour de 5 modules traités en 67 heures repris ci-dessous :

- Le feu et ses conséquences. (Durée 6h)
- Sécurité incendie. (Durée 17h)
- Installations techniques. (Durée 9h)

SECURICONSULT

Siège situé au : 85 rue de la bimoise – 62650 CLENLEU

Tél : 06.76.16.35.60 – Mail : admin@securiconsult.fr – Site : www.securiconsult.fr

Siret : 814 072 849 00031 – Numéro de déclaration d'activité : 32 59 10474 59 auprès du préfet de la région des Hauts-de-France. V2_16_07_2025



- Rôle et missions des agents de sécurité incendie. (Durée 18h)
- Concrétisation des acquis. (Durée 17h)

SUIVI ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Tests de positionnement, mises en situation, cas concrets, livret de formation, attestation de présence, documents d'évaluation de satisfaction, attestation de formation individualisée.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Deux épreuves certificatives sont organisées, en fin de formation, de façon à permettre une évaluation distincte de chaque compétence.

Examen théorique SSIAP 1 : le QCM

L'épreuve théorique du SSIAP 1 est une **épreuve en QCM** (questions à choix multiples) de **30 questions** abordant le programme de la formation. **Plusieurs bonnes réponses** à une question sont possibles.

Cette épreuve dure **30 minutes**, soit 1 minute par question. Pour répondre aux questions, un boîtier (comme lors du passage du code de la route) est à la disposition des candidats.

Examen pratique SSIAP 1 : la ronde

L'épreuve pratique du SSIAP 1 est une **simulation de ronde de contrôle**.

Il s'agit de relever toutes les anomalies et les sinistres lors d'un parcours. Le candidat doit résoudre la situation en utilisant le vocabulaire spécifique et enfin de consigner par écrit la main courante.

Le candidat dispose de **15 minutes** pour réaliser cette épreuve.

À l'issue de la ronde, le jury pose des questions au candidat puis contrôle la rédaction de la main courante.

Au cours de l'épreuve, des scènes aménagées nécessitant une **action immédiate** peuvent se mettre en place pour évaluer les compétences du candidat. Par exemple un départ d'un feu, un dégagement d'urgence d'une victime, présence d'une odeur suspecte ou de fumée, etc.

CERTIFICATION

Pour obtenir le SSIAP 1, il faut obtenir la **note minimum de 12/20** à l'épreuve théorique **et être déclaré « apte »** à l'épreuve pratique.

En cas d'échec à une épreuve, le candidat garde le bénéfice de l'épreuve réussie et dispose d'**une année pour repasser** uniquement l'épreuve échouée. Le candidat est donc "ajourné" et peut se représenter à l'examen pour passer l'épreuve manquante.

En cas d'échec aux deux épreuves, le candidat à 1 an pour repasser l'examen **sans avoir besoin de suivre la formation à nouveau**. Passé ce délai, le suivi d'une formation SSIAP 1 à nouveau est obligatoire avant de pouvoir se représenter à l'examen.

Nom du certificateur : MINISTERE DE L' INTERIEUR ET DES OUTRE-MER

Date de publication de la fiche : 10-12-2021

SECURICONSLT

Siège situé au : 85 rue de la bimoise – 62650 CLENLEU

Tél : 06.76.16.35.60 – Mail : admin@securiconsult.fr – Site : www.securiconsult.fr

Siret : 814 072 849 00031 – Numéro de déclaration d'activité : 32 59 10474 59 auprès du préfet de la région des Hauts-de-France. V2_16_07_2025



DISPOSITIONS PRATIQUES

Groupe de 12 personnes maximum.

Le SSIAP 1 a une durée de validité de 36 mois. A l'issu de ces 3 ans, le titulaire du SSIAP 1 devra effectuer :

Soit un recyclage,

Soit une remise à niveau, pour les personnes titulaires du diplôme SSIAP 1 ayant dépassé la date limite de recyclage ou ne pouvant justifier d'au moins 1 607 heures d'activité d'agent de sécurité durant les trente-six derniers mois.

SECURICONSULT

Siège situé au : 85 rue de la bimoise – 62650 CLENLEU

Tél : 06.76.16.35.60 – Mail : admin@securiconsult.fr – Site : www.securiconsult.fr

Siret : 814 072 849 00031 – Numéro de déclaration d'activité : 32 59 10474 59 auprès du préfet de la région des Hauts-de-France. V2_16_07_2025